

Q&R
Webinaire-Les grands principes du logiciel ARCANH 2021
19 Novembre 2021

Si on fait le RTC et l'ENC que MCO, il est possible d'utiliser le classeur fusionné ?

Oui, quelle que soit l'ENC choisie

Si nous n'avons pas d'analytique, l'outil TIC a-t-il un intérêt ?

L'outil TIC utilise la balance comptable analytique ; on peut partir d'une balance analytique simple et retraiter les données dans le TIC

Bonjour, peut-on essayer le TIC et finalement ne pas poursuivre parce que c'est pas adapté à nos exports ?

Oui, il n'y a pas de conditionnement entre TIC et le classeur ARCANH. Il suffira de ne pas appuyer sur le bouton « déversement dans 2-PC et 3-SA »

Dans cet ARCANH ENC/RTC, y aura-t-il toujours l'enquête SIH ?

Oui, l'onglet SIH sera présent dans les classeurs RTC et fusionné. La campagne SIH reprend avec le RTC 2020.

Dans le TIC, l'imputation des montants restants est à saisir à la main (pas de possibilité d'import ou de traitement prédéfini) ?

L'outil TIC permet d'importer sa balance comptable analytique

Je n'ai pas bien vu s'il était possible pour la campagne 2021, de ne conserver qu'une seule SA pour la LM Pharmacie. C'est bien le cas comme pour le regroupement consultation MCO ?

Il convient d'isoler les activités de Pharmacie si vous êtes concernés (nutrition parentérale, Délivrance et reconstitution des chimiothérapies et radiopharmacie). Cela ne fonctionne pas comme les consultations externes MCO.

Quand on fait uniquement l'ENC, une balance sans analytique suffit pour utiliser le TIC ?

La balance comptable analytique est nécessaire pour faire le TIC, cependant, elle pourrait être simplifiée afin d'accéder à l'écran de retraitement (par exemple, tout imputer sur une même UF).

La balance comptable dans l'outil TIC est sur le même format que pour le compte financier ?

Le format de la balance comptable attendu est le suivant (Cf documentation de l'outil TIC)

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Lettre	AlphaN, 1 caractère	Egal à la lettre H, pour indiquer qu'il s'agit du budget H
N° compte	AlphaN, 20 caractères maximum	Numéro de compte du SIH de l'établissement. Commence par 6, 7 ou 942
Libellé du compte	AlphaN, 150 caractères maximum.	Champ facultatif, mais préconisé
Montant	N décimal	Ne peut pas être vide Montant en Euros Le montant peut être négatif, égal à 0 ou positif Le signe attendu est celui d'une balance comptable : débit-crédit.
Commentaire	AlphaN, 150 caractères maximum.	Commentaire. Champ facultatif

Est-ce que, dans le cas du classeur fusionné, le superviseur analysera aussi les onglets spécifiques RTC ?

La supervision ENC porte uniquement sur les onglets ENC.

Bonjour, pour le RTC, le détail des CS externes MCO sera-t-il obligatoire à terme ?

Il est certain que les exigences de découpage analytique sur les consultations externes vont évoluer au cours des prochaines campagnes. Le rythme sera adapté en fonction des besoins des différents acteurs. La démarche de découpage en consultation sera présentée le 17 décembre 2021 pour la session sur l'arbre analytique.

A quoi sera rattachée la SA garage, supprimée pour le RTC 2021 ?

Les charges liées au garage est rattaché à la section service hôtelier. Pour l'ENC HAD, il existe des consignes spécifiques pour les charges de gestion du parc automobile.

Bonjour, concernant les formats d'import txt, est ce que ces derniers sont modifiés ? aurons-nous accès à leur format avant la sortie du logiciel ?

L'ATIH mettra les formats sur le site de l'ATIH dès que possible.

La nouvelle UO pharmacie est-elle à fournir dès 2021 ?

La nouvelle UO pharmacie n'est pas obligatoire. Un coût national sera publié avec les valeurs des ES ayant saisi cette UO.

De même sera-t-il toujours possible d'exporter le ARCANH sous Excel ? merci

Oui

Dans le cas d'un ARCANH fusionné, pourra-t-on transmettre un classeur au superviseur sans avoir rempli tous les onglets spécifiques au RTC (notamment SIH) ?

Oui, le superviseur ENC ne regardera que les onglets ENC pour la campagne 2021.

L'unité d'œuvre Pharmacie a-t-elle été changée ?

Oui. Pour l'UO Pharma, se reporter sur le site de l'ATIH : <https://www.atih.sante.fr/unite-d-oeuvre-pharmacie>

Bonjour, quelle sera l'UO pour la DSI projet ?

La clé des sections DSI reste le nombre de postes informatiques. Pour la DSI projet, l'UO est nb d'heures de projets et DSI Routine, le nb d'utilisateurs authentifiés.

Les dates de dépôts restent les mêmes ?

Pour l'ENC, les dates sont contractuelles. Pour le RTC, les dates restent à confirmer par la DGOS (15 Juillet, validation ES et 30 Septembre à confirmer)

La séparation DSI en 2 sous-sections ne change pas les UO de la DSI ?

Les UO sont nouvelles mais la clé de répartition des sections de SI reste le nombre de postes informatiques

Y aura-t-il les centimes dans les cellules ?

L'orientation prise dans le classeur ARCANH est de rendre les contrôles avec une tolérance de 1€ pour éviter les alertes d'écart sur des décimales.

Etablissement ENC : s'il y a désaccord entre l'ARS et le superviseur au niveau de la validation, qui doit-on suivre?

L'enquête de coût PSY nous a permis d'expérimenter ce cas de figure.

L'établissement pouvait faire 2 envois. Le cadencement de la réalisation ENC / RTC devrait limiter ces cas de figures.

L'ARS peut poser ses questions méthodologiques éventuelles sur AGORA pour éclaircir les divergences. Nous poursuivons nos réflexions sur ce point.

Nous rencontrons des difficultés/ pharmacie pour trouver les nombres de lignes de dispensations

Nous vous encourageons à prendre connaissance de la nouvelle UO Pharma <https://www.atih.sante.fr/unite-d-oeuvre-pharmacie>

La section ARE, que contient elle ?

Les ARE sont les allocations de retour à l'emploi.

Nous ne prenons pas pour l'instant le classeur fusionné puisque pas nécessaire, ensuite ce sera nécessaire quand on répondra à l'ENC, je pourrai changer ?

Oui, le choix se fait à chaque campagne

Les centres de vaccination seront ils intégrés dans l'arbre analytique 2021 ?

Nous y réfléchissons au sein du service ENC.

Je n'ai pas compris la différence entre UO et clé de répartition ?

La clé de répartition sert à ventiler les fonctions support sur les fonctions définitives alors que l'UO va servir à calculer un coût de production d'une activité et permettra de calculer un référentiel national, La clé de répartition, proportionnelle à la consommation de ressources par section d'analyse n'est quant à elle qu'une étape dans le calcul des coûts complets. Les UO ne concernent que le RTC, alors que les clés de répartition/ventilation concernent le RTC et l'ENC.

Quand vous avez dit que le calendrier du RTC serait à la même date, vous parlez du calendrier classique (à savoir à retourner pour juillet) et ou bien du calendrier "covid" (à retourner fin octobre je crois)

Le calendrier du RTC reste à valider avec la DGOS.

Avez-vous une documentation très simplifiée pour présenter le RTC à nos managers ?

Oui, nous avons développé des présentations simplifiées dans le cadre du guide d'utilisation des données ENC/RTC.

Vous pouvez notamment utiliser la fiche_02 sur la page <https://www.atih.sante.fr/utilisation-des-donnees-enc-rtc/presentation-de-la-demarche>

Ainsi que le PWP à destination d'un directeur, en fiche RTC_02 sur la page <https://www.atih.sante.fr/utilisation-des-donnees-rtc-et-enc/les-fiches>

Pour les établissements psy, que doit-on choisir ? fusionné ou non ?

Pour un établissement PSY qui ne fait pas d'ENC, seul le classeur RTC est possible. L'enquête de coût PSY n'est pas considéré comme une ENC (car il n'y a pas de suivi au séjour)

Quel est l'intérêt de choisir le classeur fusionné si c'est 2 personnes différentes qui remplissent respectivement le RTC et l'ENC ?

Ces personnes font-elles les retraitements RTC/ENC chacune de leur côté ou bien se coordonnent-elles ? Un classeur fusionné, en installant ARCANH en réseau par exemple, permettrait de s'accorder sur les onglets communs et limiter les doubles retraitements

Bonjour, pour un établissement qui intègre l'ENC en 2022 peut-on choisir un classeur fusionné ?

Pour la campagne 2021, non, puisque seul le RTC sera réalisé sur ces données. A partir de la campagne 2022, et pour chaque campagne où le RTC et l'ENC sont réalisés conjointement, l'établissement choisira fusionné ou séparé.

Concernant les CS nous globalisons aujourd'hui le retour. Quelles seraient les modifications si nous les éclatons (besoins infos ?) Merci

Les consignes sur les consultations seront données lors de la session du 17 décembre 2021 consacrée à l'arbre analytique.

Qu'est-ce que le CRA, évoqué dans les slides de ce matin, et devant être détaillé désormais dans le RTC ?

Ce sont les Comptes de Résultats Annexes (CRA). Mais ce sont les refacturations du budget H aux budgets annexes qui sont à détailler par budget annexe (cf question suivante).

Question : la saisie du compte financier = budget H principal. On ne saisit donc pas les budgets annexes sauf les remboursements. J'ai bien compris ?

On ne saisit pas, ni dans le RTC ni dans l'ENC, les charges des budgets annexes enregistrées comptablement sur les budgets annexes. Seules les charges enregistrées dans la comptabilité générale du budget H à destination des budgets annexes doivent être retraitées par budget. Dans ce cas, les budgets annexes doivent en effet rembourser le budget H. A noter que, dans les comptes financiers, les charges par budget annexe sont demandées.

Comment vont être gérées les données en 2021 car l'organisation a été fortement impactée par la COVID ?

Dans l'arbre analytique, des sections spécifiques sont proposées ainsi que des consignes afférentes. Les consignes seront présentées lors de la session du 17 décembre 2021 consacrée à l'arbre analytique.

Bonjour, L'onglet Produits par SA sera-t-il toujours d'actualité ?

Oui

Pour SALP : plusieurs sections obligatoires ou possible 1 seule ?

Les sections détaillées de SALP sont obligatoires.

Le guide des retraitements est de plus en plus fin, un gros travail est fait, c'est une très bonne chose. Néanmoins, in fine lors des comparaisons, est-il prévu à terme d'organiser des réunions d'échange sur les résultats, les difficultés rencontrées pour répondre, les coupes franches qui ont peut être été faites.....

Il n'y a pas de réunions spécifiques sur les restitutions du RTC actuellement. Pour exploiter vos données, nous vous proposons un guide d'utilisation des données ENC/RTC <https://www.atih.sante.fr/utilisation-des-donnees-enc-rtc/presentation-de-la-demarche>